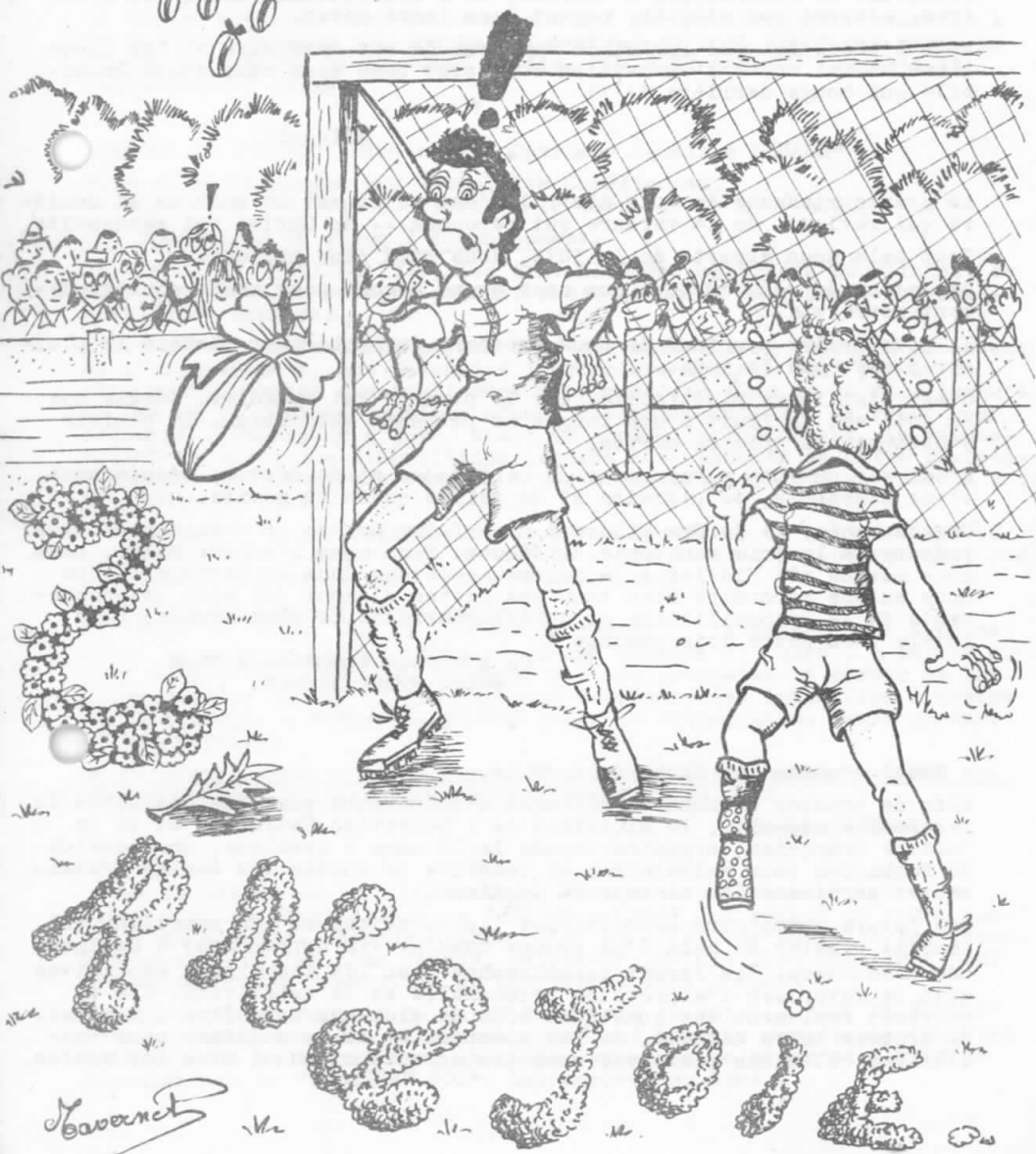


176b, rue Labarre,
193a, rue Labarre,
197a, Drève de Linoy,
205, rue de l'Europe,
215, ch. de Wavre.



Le hold-up de l'année a eu lieu.

Des billets de banque au couteau de cuisine, tout fut valable.

Flairant l'odeur du fric du côté du futur ballodrome, ils s'en sont pris aux habitants de ce riche quartier.

Un tel déploiement de fonds attire d'ailleurs l'attention.

Ainsi, dans quelques mois, on verra tous les poteaux tapissés de la tête de certains "hommes" au sourire holywoodien et aux slogans à la "Regan" n'ayant plus à faire la preuve de leur réalisation.

Et pendant ce temps là..., celui du Concorde et du congélateur, des Ernageois en sont encore à chercher de l'eau potable tandis que d'autres, n'ayant pas d'égout, nagent dans leurs caves.

Mais l'essentiel est invisible aux yeux de ces messieurs et les élections seront comme l'eurovision : le plus beau sera sans doute le mobile qui bouge derrière !!!!

Arlequin.

* * *

La grande richesse du mois d'avril c'est qu'il est le mois de la lumière qui revient, de la verdure qui repousse... du Christ qui ressuscite.

Tout cela nous apporte de la joie, nous rend plus heureux.

Or, c'est de cela surtout que nous avons besoin pour mener courageusement notre vie.

Il nous arrive pourtant de nous tromper, de rechercher parfois le plaisir plutôt que la joie.

C'est d'ailleurs plus facile, car le plaisir est immédiat, tandis que la joie est le fruit d'une longue et patiente maturation. Le plaisir s'obtient, la joie se mérite.

C'est par un long cheminement de certitudes et de doutes, d'espérance et de désespoir, de plaisirs et de peines qu'on la mérite.

Chaque année, le Carême voudrait nous faire suivre ce chemin pour nous préparer à la joie exultante de Pâques. Plus nous l'aurons suivi, plus nous aurons été fidèles à la prière, généreux dans le partage, mieux nous aurons rencontré Dieu dans ses gestes d'amour que sont les sacrements de la Réconciliation et de l'Eucharistie... plus grande, plus totale sera notre joie pascalle !

Ce que vous souhaitez à tous
votre Frère Albert.

* * *

Essai d'animation Socio-Culturelle.

Afin de trouver un nombre suffisant d'animateurs pour les activités du mercredi après-midi, le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture Française, organise depuis le 11 mars à Gembloux, une session de formation pour animateurs, au bénéfice de toutes les écoles primaires et gardiennes du secteur de Gembloux.

Les futurs animateurs découvriront les relations et les réactions qui peuvent exister au sein d'un groupe humain. Ils apprendront à diriger une discussion. Ils feront connaissance avec les techniques éducatives afin de favoriser l'expression personnelle et la créativité. Ils se poseront également des questions afin de mieux se connaître eux-mêmes, de trouver leurs défauts, de les accepter et de se modifier pour établir des relations positives avec les enfants et aussi avec les autres.

Des Ernageois se sont rendus aux premières séances de travail. Certains se sont intéressés aux relations humaines, d'autres ont appris à modeler la terre, à tresser des paniers, à construire des marionnettes. Quelques-uns s'adonnent tantôt aux danses folkloriques, tantôt au sport.

Ils sont heureux de participer à cette session et de bénéficier de cette formation très personnalisée et très enrichissante :

Une future animatrice.

* * *

LES AMIS DE LOURDES.

Le tirage qui a eu lieu le 14 mars a été particulièrement favorable à la section d'Ernage qui compte 137 membres et dont TROIS ont gagné un voyage : Mesdames DENIS-NOLET Elodie, SQUIFLET-RENOTTE Paulette et THEYS-LEMAIRE Julie.

* * *

Société de Secours Mutuels "Les Ouvriers Réunis à ERNAGE"

Fédération Namuroise des Mutualités Chrétiennes.

Permanence : 124, rue O. Piérard, le mardi de 19 à 20 h.30.

Les Indemnités de repos d'accouchement.

Depuis le 1er juillet 1975, les travailleuses salariées bénéficient de leur rémunération normale pendant toute la durée du repos d'accouchement de 14 semaines.

A cet effet, la mutuelle payera à la travailleuse en repos de grossesse et d'accouchement, une indemnité journalière égale à 79,5 pc. de la rémunération brute éventuellement plafonnée (au lieu de 60 pc.) jusqu'à la fin de la période de repos d'accouchement. Les jours de repos pour lesquels l'employeur a payé, avant ou après l'accouchement, la rémunération en vertu des dispositions légales sont déduits de cette période. Ces jours sont toujours imputés à partir du premier jour suivant la date de l'accouchement.

A remarquer que les obligations de l'employeur, en ce qui concerne le paiement de la rémunération en cas de repos d'accouchement, ne sont pas modifiées. Celles-ci sont résumées comme suit :

Repos d'accouchement d'une ouvrière

En vertu de la loi sur le contrat de travail, l'employeur est tenu de payer le salaire normal (100p.c.) d'une semaine (7 jours), à partir du jour où débute la période de repos pré- ou postnatal. A partir du huitième jour de repos, la travailleuse bénéficie des indemnités à charge de la mutuelle à raison de 79.5 p.c. de la rémunération brute pendant treize semaines.

Repos d'accouchement d'une employée et Repos d'accouchement d'une employée engagée à l'essai dans le prochain R NA JOIE.

Eugène DEHOUX.

* * *

Avec le retour de la bonne saison, réapparaissent les activités de plein air, et, parmi elles, le "JEU DE BOULES" qui connut un franc succès l'an dernier. Combien d'Ernageois, en effet, ne sont-ils pas venus, découvrir pour les plus jeunes, retrouver parfois avec nostalgie pour les aînés, cette discipline un peu tombée dans l'oubli ?

Aussi, suite au souhait du Rapid Ernageois de voir le "JEU DE BOULES" pris en charge par des personnes possédant quelque compétence (oh bien modestement) en la matière, un comité vient de se créer et a pris la dénomination de "MOLIGNAT BOL". Les membres en sont :

Jacques DELMARCELLE, Président;
 Maurice HINCQ, Secrétaire;
 Eugène DEHOUX, Trésorier;
 Roger VANDENACK, Trésorier adjoint;
 Victal CRABECK, René DESTAIN, Michel SQUIFLET,
 Commissaires.

Premières décisions : l'aménagement d'une seconde aire de jeu ainsi que le montant des conditions de participation : 20 frs par journée ou 200 frs pour l'ensemble de l'année, et ce, afin de mettre à la disposition des joueurs, un matériel valable.

Tous ceux que la chose intéresse peuvent prendre contact avec l'une des personnes précitées. Nous leur disons à bientôt dans les installations du Rapid Ernageois que nous remercions pour son hospitalité, et où nous pourrions toujours nous rafraîchir après l'effort

Jacques Delmarcelle.

* * *

RAPID ERNAGEOIS.

La compétition 75-76 prend fin. Nos différentes équipes ont connu des fortunes diverses.

Le R.E.1. termine à la 5e place. Plusieurs points perdus contre de faibles équipes, l'ont empêché de réaliser l'objectif prévu en septembre.

Le R.E.2. connaîtra la relégation. Les joueurs iront rechercher en 5e division quelques forces nouvelles. "Reculer pour mieux sauter"... espérons que cela réussira.

Le R.E.3. composé en majeure partie de jeunes termine par une brillante victoire. Certains ont poursuivi leur écolage; d'autres ont aiguisé leur forme. Dans cette équipe, l'objectif est atteint.

Maintenant, en avril, il n'est pas trop tard pour venir encourager les deux équipes engagées en coupe. Le dessinateur de service, ayant cru nous jouer un poisson d'avril, nous offre une assemblée fournie. Peut-être, lors de la finale de la Coupe de l'ABSSA, serez-vous aussi nombreux à assister à ce match?

Jean-Marie HENRY.

* * *

R.P.G.E.

Le jeu de balle reprend ses droits. Après six mois d'inactivité, notre sport national a remis le nez dehors.

Il faut dire qu'on attend avec impatience ce qui va se passer. A présent, c'est avec le "gratin" du pays que nous allons défendre nos couleurs.

Pour notre premier contact, nous nous étions offert BRAINE-le-COMTE. Et nous n'avons pas été ridicule, loin s'en faut. Et pourtant, il s'agit là d'une équipe qui a des prétentions au titre.

De toute manière, il faut dire que rares sont ceux qui sont prêts. D'ailleurs, il reste cinq luttes à jouer avant le début du championnat Samedi 10/4 : nous recevons Ottignies - Dimanche 11/4 : nous allons à Tamines (Div. II Nat.) - Samedi 17/4 : Gd Prix Watillon à St Servais avec Cognelée - Dimanche 18/4 : nous recevons St Servais - Lundi 19/4 : Nous irons à Ottignies. Et nous espérons être fin prêts pour nous rendre à Pont-à-Celles le samedi 24/4, date de la première lutte du criterium. Nous espérons vous voir nombreux pour venir supporter votre équipe locale. Cette accession, en Division I nationale, est le résultat d'un acharnement toujours renouvelé. Et, pensez-y, on n'avait jamais eu cela chez nous. Aussi, vous aiderez nos joueurs en les soutenant par votre présence.

L'inauguration du nouveau ballodrome aura lieu le dimanche 25 avril à 14 heures. Vous êtes tous cordialement invités. Walther Bassinne.